

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux. ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY Mme VERNIER pouvoir à Mme DEPIERRE M. JABER pouvoir à M. TAUBATY SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HALLE
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procuration : 4	
Convocation du : 28 / 03 / 2025	

DÉLIBÉRATION N° 29 :
Tarif salle des fêtes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de

- **FIXER** comme suit les tarifs de la salle des fêtes – Espace Pasteur à compter du 1^{er} mai 2025 pour toute réservation effectuée après l'exécution de cette délibération.
- **DIRE** que la salle est gratuite 1 fois par an pour les associations arboisiennes pour leur Assemblée générale s'il y a plus de 50 personnes
- **DIRE** que la salle est gratuite pour les associations caritatives arboisiennes
- **DIRE** que la salle des fêtes est gratuite pour les collectivités et leurs syndicats (Commune, communauté de communes, département, Région, Etat, SIVOS, SIDEC, Syndicat des eaux...) ou occupation dans le cadre d'une manifestation coorganisée avec la commune.
- **DIRE qu'une pénalité de 500 € sera appliquée chaque fois que :**
 - La salle sera rendue non / mal nettoyée
 - La vaisselle rendue non propre
 - La cuisine rendue non / mal nettoyéeCes pénalités sont cumulatives
- **DIRE** qu'une pénalité de 100 € sera appliquée lorsque les clefs fournies pour la location de la salle ne sont pas rendues dans un délai de 3 jours après utilisation.
- **DIRE** que lors de la réservation, des arrhes correspondant au tiers du montant de la réservation seront à verser.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Arbois, le 7 avril 2025

La Maire



Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

Cathy HALLE

.../...

Tarifs à compter de 2025			Particuliers non arboisiens et associations extérieures	Particuliers et entreprises d'Arbois	- Associations, structures ou fédérations arboisiennes - Structures représentatives départementales
Haut et bas avec cuisine	Sans vaisselle	A la journée en semaine (du lundi au vendredi)	940 €	605 €	365 €
		Par jour supplémentaire (+ 50 % du tarif jour)	1 410 €	908 €	548 €
		WE (du vendredi 12h au lundi 12h)	1 410 €	908 €	548 €
	Avec vaisselle	A la journée en semaine (du lundi au vendredi)	1 060 €	725 €	- 425 € si événement payant - 365 € si événement non payant
		Par jour supplémentaire (+ 50 % du tarif jour)	1 590 €	1 088 €	- 547 € si événement payant - 637 € si événement non payant
		WE (du vendredi 12h au lundi 12h)	1 590 €	1 088 €	- 547 € si événement payant - 637 € si événement non payant
Haut sans cuisine	Sans vaisselle	A la journée en semaine (du lundi au vendredi)	350 €	230 €	102 €
		Par jour supplémentaire (+ 50 % du tarif jour)	525 €	345 €	153 €
		WE (du vendredi 12h au lundi 12h)	525 €	345 €	153 €
Haut avec cuisine	Avec verres	A la journée en semaine (du lundi au vendredi)	400 €	280 €	152 €
		Par jour supplémentaire (+ 50 % du tarif jour)	600 €	420 €	228 €
		WE (du vendredi 12h au lundi 12h)	600 €	420 €	228 €
Bas sans cuisine	Sans vaisselle	A la journée en semaine (du lundi au vendredi)	280 €	185 €	80 €
		Par jour supplémentaire (+ 50 % du tarif jour)	420 €	278 €	120 €
		WE (du vendredi 12h au lundi 12h)	420 €	278 €	120 €
Bas avec cuisine	Avec vaisselle	A la journée en semaine (du lundi au vendredi)	680 €	480 €	- 225 € si événement payant - 165 € si événement non payant
		Par jour supplémentaire (+ 50 % du tarif jour)	1 020 €	720 €	- 337€ si événement payant - 247 € si événement non payant
		WE (du vendredi 12h au lundi 12h)	1 020 €	720 €	- 337€ si événement payant - 247 € si événement non payant